



Nos garanties fournisseurs



Les garde-corps sont fabriqués en aluminium et sont garantis **pour une durée de 10 ans**, le thermolaquage est garanti 10 ans. Ils obéissent à d'autres règles et normes françaises liées à la sécurité des personnes. La **Norme NF P01-012**, définit les dimensions des garde-corps dans un objectif de sécurité.



Fabrication Française.



02 97 56 52 58 | contact@aluminium-56.fr